
Les grands jalons de l'action canadienne

- 1978** • Le Canada annule la dette d'aide publique au développement (APD) des pays les moins avancés en réponse à une résolution de la CNUCED. Les prêts d'APD ainsi annulés totalisent 232 millions de dollars canadiens pour les 13 pays concernés.
- 1984** • Le Canada modifie son Tarif de préférence général (TPG) pour prévoir l'admission en franchise des produits des pays les moins avancés et, subséquemment, la libéralisation des règles d'origine applicables à tous les produits visés par le TPG.
- 1986** • À la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée à l'Afrique, le gouvernement annonce un moratoire de cinq ans sur le remboursement des prêts d'APD consentis aux pays de l'Afrique subsaharienne.
- Le gouvernement annonce que toute son aide bilatérale sera dorénavant accordée sous forme de dons.
- 1987** • Le Canada annule les prêts d'APD consentis au Togo et à la Mauritanie ainsi que les dettes de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Kenya au titre de l'ex-Communauté de l'Afrique orientale. L'initiative totalise 68 millions de dollars canadiens.
- Le Canada annonce l'annulation de 672 millions de dollars canadiens en prêts d'APD consentis à 13 pays de l'Afrique subsaharienne membres du Commonwealth et de la Francophonie.
- Le Canada annonce le versement d'environ 230 millions de dollars canadiens en faveur de l'Afrique subsaharienne dans le cadre du Programme spécial de la Banque mondiale pour l'Afrique pour la période 1987-1990.
- 1988** • Au Sommet économique de Toronto, le Canada et ses partenaires acceptent de rééchelonner à des conditions favorables la dette des pays à faible revenu. Le Canada a alloué des crédits d'aide supplémentaires à cette fin.
- Le Canada accepte de verser jusqu'à 725 millions de dollars canadiens en prêts et dons à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI pour lui permettre d'offrir des prêts hautement concessionnels à l'appui des programmes de réforme économique entrepris par les pays à faible revenu.
- 1989** • Dans le cadre de la neuvième reconstitution des ressources concessionnelles de l'Association internationale de développement (Banque mondiale), le Canada accepte de verser 829 millions de dollars canadiens sur trois ans.
- 1990** • Le Canada annonce l'annulation de 182 millions de dollars canadiens en prêts d'APD remboursables par 11 pays antillais membres du Commonwealth.
-